

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 471 915

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21) **N° 79 32113**

(54) Potence de vrillage.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). B 64 C 39/10.

(22) Date de dépôt..... 20 décembre 1979.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 26 du 26-6-1981.

(71) Déposant : NOIN Claude, résidant en France.

(72) Invention de : Claude Noin.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

DESCRIPTION

Potence de vrillage.

La présente invention concerne les dispositifs permettant de maintenir , une forme , un vrillage,un angle d'attaque à une voile ; et donc dans le cas de l'application à un planeur ultra-leger à voilure souple d'obtenir un couple cabreur d'autant plus fort que l'incidence de l'appareil décroît ,ceci permet d'élargir considérablement le domaine de vol des planeurs ultra-leger à voilure souple.

Dans les dispositifs connus de ce genre, un balestron fixé sur le bord d'attaque de l'appareil et à l'intrados de la voile la maintient vrillée , un tel dispositif manque d'efficacité de par le profil et la forme de la voile maintenue et présente par ailleurs une masse supérieure.

Le dispositif suivant l'invention permet d'avoir une efficacité nettement supérieure car il maintient la voile par l'extrados en son bord de fuite et notamment lui fait prendre une forme en creux particulièrement efficace sur le plan aérodynamique.

Le dispositif objet de l'invention comporte une potence fixée verticalement sur l'extrados du tube de bord d'attaque du planeur,la partie supérieure de la potence est munie de une où plusieurs cordelettes où cables la reliant au bord de fuite de la voile à l'aplomb où non d'une nervure.

Le dessin annexé illustre , à titre d'exemple , un mode de réalisation du dispositif conforme à la présente description.

Tel qu'il est présenté le dispositif comporte ; la potenceI fixée sur le bord d'attaque 2,les cordelettes 3 la reliant au bord de fuite4.

REVENDEICATIONS

I. Dispositif permettant d'améliorer la stabilité longitudinale d'un planeur ultra-leger à voilure souple.

Caractérisé par le fait que ; la potence maintenant la voile au bord de fuite par l'extrados en un où plusieurs endroits avec les cables où cordelettes à pour effet de donner à la voile un profil en creux particulièrement efficace pour le but recherché.

2471915

PL - unique

